

Le Canada et l'OTAN

La lettre suivante, adressée au Rédacteur et rédigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a été publiée dans le *Globe and Mail*, le 4 décembre 1986.

« Dans votre éditorial intitulé *Risky Violations* (Dangereuses violations) du 1^{er} décembre, vous avez fait erreur sur le lien qui existe entre la sécurité et le contrôle des armements.

En tant que membre de l'OTAN, le Canada continuera d'assumer sa part du fardeau de la défense collective. En permettant les essais des missiles de croisière air-sol (ALCM), le gouvernement contribue à la crédibilité de la dissuasion nucléaire de l'OTAN. En effet, tant qu'il y aura des armes nucléaires, nous devons recourir à la dissuasion. Par ailleurs, ces essais de missiles de croisière non armés au Canada constituent une modeste contribution comparativement à celle de nos alliés européens, qui ont déployé des missiles armés sur leur territoire. En tant que membre de l'OTAN et partenaire dans la défense de l'Amérique du Nord, notre pays est indiscutablement, mais non inconditionnellement, un allié des États-Unis. Le 28 novembre dernier, j'ai mis en doute la sagesse de la décision prise par les États-Unis de ne plus se conformer au Traité SALT II. Nous avons à maintes reprises exprimé notre opinion à ce sujet; tout dernièrement dans une lettre que le Premier ministre Brian Mulroney a adressée la semaine dernière au Président Ronald Reagan et, il y a deux semaines, dans une discussion que j'ai eue à Ottawa avec le secrétaire d'État américain George Shultz. Le Traité SALT II n'est pas parfait, mais les restrictions qu'il impose valent mieux que pas de restrictions du tout. Notre position à cet égard a toujours été constante, claire et non équivoque.

Il est faux de dire que les essais des systèmes de guidage des ALCM supposent « une coopération au non-respect du Traité SALT II ». Les essais assurent l'efficacité d'une arme donnée, mais n'en déterminent pas le nombre. Les essais d'ALCM au Canada n'ont pas permis aux Américains d'équiper plus facilement leur 131^e bombardier B-52 de missiles de croisière que leur premier. Ce qui importe, c'est que les négociations sur la limitation du nombre de missiles de croisière sont en cours à Genève. Notre gouvernement appuie fermement ces négociations. Nous cherchons à obtenir que les superpuissances s'entendent sur

un nouvel accord de contrôle des armements. Dans l'intervalle, les essais de missiles de croisière contribuent à l'unité de l'Alliance et montrent aux Soviétiques que leurs tentatives de semer la zizanie ne marchent pas. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ils sont retournés à la table des négociations à Genève et commencent maintenant à négocier sérieusement. »

Voici un extrait de l'allocution de l'honorable Perrin Beatty, ministre de la Défense nationale, devant les membres de l'Empire Club de Toronto (Ontario) le 15 janvier 1987.

« Les gouvernements qui se sont succédés à la tête du Canada ont tous reconnu que notre sécurité est mieux assurée lorsque le fardeau de la défense est partagé avec des partenaires. Et cela est aussi vrai aujourd'hui qu'hier.

Pour contrer une agression ou faire face à l'intimidation engendrée par les menaces d'agression, il faut disposer de forces militaires capables de dissuader l'ennemi. La supériorité des forces classiques et nucléaires du Pacte de Varsovie en Europe constitue une menace réelle pour les valeurs démocratiques de nos partenaires européens. Le Canada partage ces valeurs avec ses alliés occidentaux; leur sauvegarde ne doit pas être tenue pour acquise et elles doivent être défendues.

Le Canada que nous connaissons ne pourrait survivre à la disparition de la démocratie chez ses alliés naturels. Toute menace contre ces derniers est une menace contre notre pays.

Nous ne faisons pas partie de l'OTAN et nous ne maintenons pas une présence en Europe par simple bonté d'âme. Nous nous sommes engagés à défendre l'Europe parce que si celle-ci perd sa liberté, il deviendra très difficile pour le Canada de garder ses valeurs démocratiques. Il ne doit donc faire aucun doute dans notre esprit que la défense de l'Europe occidentale est vitale pour la défense du Canada tel que nous souhaitons le conserver.

Le territoire canadien est sous la menace directe des missiles nucléaires à longue portée, des bombardiers et des forces sous-marines soviétiques. Notre pays étant situé entre les deux grandes superpuissances nucléaires, les États-Unis et l'Union soviétique, nous ne pourrions échapper aux conséquences d'une

agression de ce dernier contre notre voisin du Sud. Se récuser n'est pas possible. D'ailleurs, cette attitude ne cadre pas avec nos fières traditions, nos croyances et nos responsabilités en qualité de pays démocratique et souverain.

Si l'on tient compte de notre situation géographique, je vois mal comment un Canada neutre serait plus en sécurité et pourrait contribuer à améliorer la situation mondiale seulement en se donnant en exemple. Même si nous pouvions nous le permettre, les coûts de la neutralité pour le Canada seraient encore très élevés. Et nous n'aurions aucune garantie que notre sécurité serait mieux assurée. On est même en droit d'affirmer le contraire. De toute façon, comment même espérer mettre en vigueur cette neutralité et vérifier si elle est respectée ?

En faisant bande à part, le Canada perdrait voix au chapitre quand viendrait le temps de discuter de mesures de sécurité, y compris du contrôle des armements, avec ses partenaires de l'OTAN. Un Canada désarmé ou neutre n'aurait pu s'associer aux mesures de renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe, consécutives à la signature de l'acte final de l'Accord d'Helsinki en 1975; il n'aurait pu contribuer au succès de la Conférence de Stockholm, être invité à siéger à la réunion de Vienne sur les suites du processus engagé à Helsinki, participer aux négociations sur le contrôle des armes classiques en Europe ou aux pourparlers alliés sur le contrôle des armes nucléaires.

Est-ce que la dénucléarisation du territoire canadien protégerait mieux les Canadiens ? Malheureusement, ce genre de décision unilatérale n'assure pas la sécurité comme le prétendent ses défenseurs. Un pays dénucléarisé n'est pas nécessairement à l'abri des armes nucléaires. Une telle décision n'éliminerait pas une seule de ces dernières, et les causes de tension entre les deux grands blocs n'en seraient pas diminuées pour autant. Comme le faisait remarquer le *Toronto Sun*, « . . . La dénucléarisation ne servirait qu'à stimuler nos ennemis et à déconcerter nos alliés ». Je pense qu'il ne servirait à rien de dissocier le Canada d'armes et de politiques qui, malgré notre décision, seraient toujours garantes de la sécurité des Canadiens. Avec nos alliés de l'OTAN, nous refusons de nous engager dans cette voix illusoire. »